

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je vous souhaite au nom de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine, une très belle année 2022 et je profite de la traditionnelle période d'échange des vœux pour évoquer avec vous l'actualité de la Communauté de Communes.

En fin d'année 2022, la Communauté de Communes va fêter les 10 ans de sa création ; l'occasion donc de revenir sur le chemin parcouru. En 10 ans, les projets se sont enchaînés. La phase de réflexion a laissé la place à de belles réalisations comme la mise en place d'une direction de l'assainissement. Mais les habitants savent-ils que les agents de la Communauté de Communes effectuent des astreintes la nuit et le week-end pour que les interventions soient les plus rapides possibles ?...

Autre réalisation d'ampleur qui a nécessité un vrai travail collaboratif entre l'établissement public et les communes membres : l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal contenant un volet habitat. Ce PLUiH a été adopté en mars 2021 et prévoit l'aménagement du territoire pour les 10 prochaines années : les logements, les zones d'activités, les équipements. Cet outil de planification peut présenter ponctuellement une difficulté d'interprétation ou un oubli. Il reviendra aux services communautaires de faire le point, au cours de l'année 2022, avec les communes membres sur les sujets qui nécessitent une réécriture pour adapter ce document encore davantage aux réalités locales.

Le printemps 2022 sera synonyme de déménagement pour les services qui vont s'installer dans leur nouvel hôtel communautaire, à Sougy. Une construction vertueuse en bois paille qui constitue une nouvelle étape pour la Communauté de Communes. Une inauguration doit être prévue si le contexte sanitaire le permet. Même s'il est encore un peu tôt pour tout dévoiler, les habitants pourront cheminer depuis Patay vers Sougy pour découvrir ces nouveaux bureaux.

Avec cet hôtel communautaire, la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine se dote et se donne les moyens d'accueillir un pôle habitat, destiné aux habitants de l'ensemble du territoire. J'aimerais que ce pôle habitat soit, pour les administrés, un lieu permettant de démêler toutes les informations sur la rénovation énergétique. Ce pôle doit aussi permettre de lutter contre la vacance des logements. J'ai également souhaité que la Communauté de Communes soit directement impliquée auprès des habitants. Impliquée dans l'animation, dans la simplification des relations entre tous ces dispositifs et les usagers mais surtout impliquée financièrement pour accompagner, par des aides concrètes, les ménages les plus modestes dans la réalisation de leurs travaux.

A ceux qui pensent que les intercommunalités constituent une strate administrative supplémentaire et technocratique, la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine prouve le contraire, avec une présence de proximité renforcée.

Au cours de l'année 2022, la Communauté de Communes lancera aussi une réflexion sur son projet de territoire. Une réflexion, une vision pour les 5 à 10 prochaines années pour chacun des domaines d'intervention de la Communauté de Communes. Une réflexion qui sera ancrée dans la réalité des habitants et qui intégrera forcément toutes les actions prévues dans le cadre du dispositif « Petite Ville de Demain » : la lutte contre le désert médical, l'accès aux services, le numérique mais aussi la renaturation de certains espaces en friches. Il sera aussi question de culture et de valorisation du patrimoine. Que de projets soutenus ou portés par la Communauté de Communes !

En 2022, les agents communautaires resteront mobilisés pour assurer un service de l'assainissement de qualité et la distribution de l'eau sur Sougy, entretenir les équipements sportifs qui pourraient s'étoffer avec une nouvelle construction avant la fin du mandat actuel, installer de nouvelles entreprises dans les zones d'activités, délivrer des autorisations de construire, organiser des ateliers avec les assistantes maternelles ou apprendre à nager aux plus jeunes habitants du territoire. Un manager de commerce vient de prendre ses fonctions pour travailler auprès des commerçants afin de dynamiser les centre-bourgs de Chevilly, Artenay et Patay. Un poste cofinancé par la Banque des Territoires et les communes concernées. La Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine démontre ainsi son ambition : être un territoire attractif et dynamique où tous puissent s'épanouir : les familles qui y ont leurs habitudes, celles qui ont prévu de s'y installer, les jeunes et moins jeunes retraités, les collégiens, les sportifs mais aussi les entreprises ou les associations.

En 2022, la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine sera présente sur les réseaux sociaux. Ainsi, il vous sera plus facile d'être informés de la vie institutionnelle de la collectivité mais également de ce qui constitue le quotidien des équipes. Le contexte sanitaire nous fragilise mais les services restent mobilisés pour remplir leurs missions. Je les remercie ici officiellement pour leur professionnalisme. J'adresse aussi ces remerciements aux élus communautaires pour la confiance qu'ils m'accordent et pour leur dévouement.

Vous l'avez vu, en 2022, nous aurons plusieurs rendez-vous. D'ici là, prenez soin de vous et de vos proches.

*Vous pouvez compter sur mon engagement*

Thierry BRACQUEMOND  
Président de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine